


**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 14/04/2025  
Reçu en préfecture le 14/04/2025  
Publié le   
ID : 974-249740101-20250414-2025\_020\_BC\_3-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 9  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 3

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_020\_BC\_3**  
*Attribution d'une subvention à la  
Technopole*

**Nombre de votants** : 13

**NOTA** :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
1 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
14/04/2025

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S** :

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S** :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Laetitia LEBRETON

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S** :

Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2025**

**AFFAIRE N°2025\_020\_BC\_3 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA TECHNOPOLE**

**Le Président de séance expose :**

La Technopole de La Réunion se propose de poursuivre son action de soutien à l'accélération de l'économie par l'innovation.

**Objectifs 2025 :**

Il s'agira :

- de poursuivre la mise en œuvre des actions et moyens dédiés à l'ensemble des acteurs innovants et d'appuyer le programme de détection et de pré-incubation de projets et d'entreprises innovantes sur le territoire Ouest. Cet objectif se traduira par l'organisation de rencontres et animations (action de mise en relation, organisation de matinales, d'ateliers, de petits déjeuner de l'innovation, de webinaires, ...) dans l'assiette de subvention obtenue.
- d'animer et de stimuler les entreprises innovantes portées en partie par le dispositif de l'incubateur. La Technopole soutiendra les porteurs de projets à la création d'entreprise dans le cadre de leur démarche d'innovation.
- d'accompagner les projets de développement et de transformation des entreprises (diagnostic innovation, ingénierie de projet, recherche de partenaires, d'aides financières, de montage de dossiers financiers, de préparation à l'entrée en incubation, de mise en relation).
- de faire la promotion des opérateurs économiques. L'association s'engage à poursuivre le pilotage de la cartographie numérique de l'écosystème d'innovation sur le territoire (marketing territorial).
- de mettre en valeur sur tous ses supports de communication, les actions, manifestations, ..., organisées par elle ainsi que celles effectuées et déployées par les acteurs partenaires du territoire Ouest.

La Technopole poursuivra ses permanences dans l'Ouest (soit au sein du Pool LIZINE de Savanna, ou au CREW accueilli à l'espace TAMARUN).

**Présentation du bilan partenarial avec la Technopole, de janvier à décembre 2024 :**

Sur l'exercice 2024, et conformément aux objectifs assignés, 24 porteurs de projet de l'Ouest ont obtenu un premier rendez-vous avec un chargé de mission incubation. Ces porteurs de projet ont accédé au réseau de professionnels maîtrisé par la Technopole.

Au sein du pool LIZINE à Savanna ou au CREW, un chargé de mission a assuré une permanence afin de mener sa mission en faveur de la détection, la stimulation et le développement de projets innovants.

Ci-après un panel des projets rencontrés :

- Une plateforme de support sur l'accompagnement post-formation des salariés en entreprise
- Une solution cosmétique solaire adaptée aux différents types de carnation

- Un outil d'accompagnement et d'analyse des menaces de cybersécurité

En 2024, de nombreux porteurs de projet incubés (BLISTERR, FLAXIB, MYASSETROCKS, ERUPTION, LACTOBOX, FLIINK, FIT) sont installés dans la zone Ouest de l'île.

De plus, la Technopole, de par son expertise a contribué aux réflexions menées dans le cadre du Comité des Partenaires du 20<sup>ème</sup> au 26<sup>ème</sup> Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI) consacré au financement de l'innovation, à Territoires d'industrie, aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) à DVD (Démonstrateur de la Ville Durable), au développement des compétences dans le domaine de l'industrie, ...

Elle a également participé aux évènements 2024 suivants :

- Participation au lancement et à la structuration du projet de Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) de Saint-Paul,
- Préparation au pitch pour le Concours de création d'entreprises innovantes 2024 - 12<sup>ème</sup> édition (29 mai et 06 juin 2024). Sur les 95 dossiers reçus pour cette 12<sup>ème</sup> édition du concours, 26 dossiers provenaient de porteurs de projet basés dans l'Ouest,
- Formation CROEC (Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables) pour les finalistes du Concours de Création d'Entreprises Innovantes Réunion (CCEIR) - 03 juillet 2024),

### **Partenariat proposé pour l'année 2025 :**

Pour l'année 2025, le Territoire de l'Ouest entend poursuivre le partenariat avec cette association afin de continuer à favoriser l'émergence de projets économiques sur son territoire, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois. L'enveloppe totale prévue à cet effet est de **15 000 €** (15 000 € en 2024) sur un montant budgétaire global de 2 048 822 €.

### **Indicateurs de réalisation pour 2025 :**

Les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

Nombre de projets détectés : 20 minimum  
Nombre de matinales effectuées : 3  
Nombre d'atelier innovation : 2  
Nombre de personnes accueillies : 90  
Nombre d'entreprises visitées sur le Territoire de l'Ouest : 20  
Nombre d'entreprises accompagnées : 10  
Nombre d'entreprises valorisées : de 10 à 15  
Nombre de concours : 1

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/03/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/02/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **VALIDER la poursuite du partenariat avec la Technopole de La Réunion pour l'année 2025 ;**
- **AUTORISER le versement l'octroi d'une subvention à l'association Technopole de La Réunion pour un montant maximum de 15 000 € au titre de l'année 2025 et le versement de l'acompte de 80 % au titre de la subvention accordé pour 2025 sous-réserve de la transmission**

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025 ;



ID : 974-249740101-20250414-2025\_020\_BC\_3-DE

par le bénéficiaire « Technopole de La Réunion » du compte rendu financier 2024 ;

**- AUTORISER le Président à signer la convention et les documents y afférant.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Daniel PAUSE  
5ème Vice-Président



## TECHNOPOLE DE LA REUNION - BUDGET PREVISIONNEL 2025

## L'OUEST

CHARGES	BP 2025 TECHNOPOLE	BP 2025 TCO	BP 2025	PRODUITS	BP 2025
<b>CHARGES DE STRUCTURE</b>				<b>AUTRES FINANCEURS</b>	<b>15 000</b>
<b>Achats</b>	<b>13</b>	<b>114</b>	<b>127</b>	TCO L'OUEST	15 000
Achat de fournitures et de petits équipements	9	35	44		
Autres achats non-stockés	4	79	83		
<b>Services extérieurs</b>	<b>434</b>	<b>3 879</b>	<b>4 313</b>		
locations immobilières + charges locatives	342	3 051	3 393		
location salles event	2	18	19		
location matériel de bureau (photocopieuses)	10	88	98		
location standard téléphonique	2	17	19		
nettoyage des locaux	24	214	238		
Maintenance	3	30	33		
maintenance (copieur, informatique)	39	350	390		
Assurances	8	73	81		
Colloques, séminaires, conférences (formations hors OPCA)	4	39	43		
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>165</b>	<b>1 473</b>	<b>1 637</b>		
Personnel intérimaire	10	88	97		
Honoraires expert comptable	45	403	448		
Honoraires Commissaire aux Comptes	30	272	302		
Honoraires (autres)	3	24	26		
Catalogues & imprimés, site Internet, films, réseaux sociaux	3	28	32		
Transport administratif (tickets restaurant)	1	9	10		
Location véhicule direction	13	114	127		
Déplacements, missions, boissons asso	27	245	273		
Frais postaux	2	15	17		
téléphone	20	175	195		
Abonnement Internet	7	61	68		
Services bancaires	4	39	43		
<b>Impôts et taxes</b>	<b>65</b>	<b>578</b>	<b>643</b>		
Participation employeur à la formation professionnelle	5	44	49		
Contribution économique territoriale	8	75	84		
Taxes foncières	14	126	140		
TVA non récupérable	37	333	370		
<b>Charges de personnel</b>	<b>72</b>	<b>639</b>	<b>711</b>		
Médecine du travail	2	21	23		
Procédure licenciement économique	41	368	409		
Tickets Restaurant	28	250	278		
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>13</b>	<b>116</b>	<b>129</b>		
Redevances pour concessions, licences...	13	116	129		
<b>Charges financières</b>	<b>5</b>	<b>44</b>	<b>49</b>		
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>69</b>	<b>613</b>	<b>682</b>		
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>8</b>	<b>74</b>	<b>82</b>		
<b>Total Charges de Structure</b>	<b>842,96</b>	<b>7 528</b>	<b>8 371</b>		
<b>MASSE SALARIALE</b>					
Salaires bruts + charges patronales	132	5 010	5 141		
<b>Total Masse Salariale</b>	<b>132</b>	<b>5 010</b>	<b>5 141</b>		
<b>CHARGES EXTERNES</b>					
Charges externes L'OUEST		1 393	1 393		
Charges externes PARCS	95		95		
<b>Total Charges Externes</b>	<b>95</b>	<b>1 393</b>	<b>1 487</b>		
<b>BUDGET 2025</b>	<b>1 069</b>	<b>13 931</b>	<b>15 000</b>	<b>BUDGET 2025</b>	<b>15 000</b>